

**Déclaration préalable de la FSU 91 au  
CSA du jeudi 27 novembre 2025**

Madame la Directrice Académique,  
Mesdames Messieurs les membres du CSA,

Ce CSA bilan de rentrée se tient dans un contexte social extrêmement tendu.

L'enlisement des débats au Parlement peut apparaître comme résultant de manœuvres politiciennes pour poursuivre la politique austéritaire. Les projets de loi de finance et de financement de la sécurité sociale ne s'écartent pas d'une orientation anti-sociale et inégalitaire, aux conséquences néfastes pour les citoyen·nes, les salarié·es, les plus démuni·es, les agent·es de la fonction publique, considéré·es comme une variable d'ajustement comptable, et singulièrement les femmes. Afin de poursuivre la politique de l'offre et l'assèchement des recettes fiscales, droite, extrême droite et centre veillent jalousement sur le dogme de la baisse des impôts et des prélèvements obligatoires et de la réduction des dépenses publiques à l'exception notable du budget de la défense quand ceux de l'Éducation ou de la Santé, par exemple, baissent. En conséquence, les seules mesures nouvelles résultent de redéploiements au détriment des services publics et de la protection sociale. La FSU a signé une tribune dénonçant ce budget injuste et sexiste. Elle rappelle qu'un budget austéritaire avec l'affaiblissement des services publics frappe deux fois les femmes : en tant qu'agentes et en tant qu'usagères. La FSU s'engage à rendre visible cette double injustice sexiste et sociale et à doter les militant·es d'outils syndicaux pour lutter contre ce budget.

Le travail syndical d'explication et de conscientisation sur les enjeux de protection sociale que les syndicats nationaux accomplissent à l'occasion du déploiement de la protection sociale complémentaire (PSC) porte ses fruits : à la présentation de la réforme, et la réponse aux questions individuelles, s'ajoute l'explication du rôle et de la stratégie de la FSU dans le temps long, depuis l'accord ANI de 2013 et la loi de 2016 dans le privé, jusqu'aux accords sectoriels de 2022 et de 2023, en passant par l'ordonnance de 2021 donnant le coup d'envoi de la réforme dans la fonction publique, que nous n'avons pas approuvée en CCFP, contrairement à d'autres organisations. Les nombreux agents que nous informons prennent conscience des nombreuses ruptures des solidarités et du coût élevé notamment pour les plus faibles rémunérations, pour les familles avec enfants et les familles monoparentales et de la situation faite aux retraité·es. La colère est forte notamment dans l'éducation, à juste titre, bien que des campagnes de désinformation soient aussi menées. La FSU continuera d'informer les personnels et amplifiera sa capacité à répondre aux attaques. Parallèlement à ses mandats pour de véritables solidarités qui ne peuvent être mises en œuvre que par un remboursement des soins prescrits à 100 % par la Sécurité sociale, la FSU rappelle qu'elle revendique une cotisation à la complémentaire santé proportionnelle à la rémunération et sans aucune part forfaitaire et la suppression du plafonnement de l'assiette de détermination du montant de la cotisation à une fois le plafond mensuel de la Sécurité sociale.

Parallèlement, dans un contexte géopolitique instable et conflictuel, l'adresse du chef d'état-major des armées appelant à « accepter de perdre des enfants », soutenu par la ministre des Armées, est inacceptable : l'avenir de la jeunesse ne peut être la guerre et la FSU rappelle avec force qu'il faut au contraire éduquer à la paix plutôt que de préparer à la guerre. C'est donc non sans inquiétude que nous abordons ce début d'hiver douloureux. Pour la première fois le budget de la défense serait le premier budget de l'État, celui de l'Éducation nationale et l'enseignement supérieur passant en seconde position. C'est donc à cette triste conclusion qu'ont mené ces décennies de réformes épouvantables ? On a réduit insidieusement chaque année les moyens alloués à l'Éducation pour finalement, au moment où la baisse démographique est une occasion historique d'améliorer les conditions de travail des personnels, réduire encore les moyens pour militariser notre jeunesse. La FSU s'opposera à ce projet funeste et poursuivra son action en faveur de l'éducation et de l'émancipation pour un monde juste et solidaire. L'Éducation nationale doit redevenir le 1er budget de l'État. La Convention citoyenne sur les temps de l'enfant a proposé une réorganisation des temps scolaires. Or, aucune configuration des temps ne garantit à elle seule un système éducatif plus égalitaire. La FSU s'opposera à toute externalisation des disciplines scolaires et à une partition opposant des disciplines dites théoriques et pratiques. Elle contestera toute intention de décentralisation de l'Éducation qui conduirait à accroître la mainmise des collectivités territoriales sur le temps et les contenus scolaires. Envisager une refonte du temps scolaire dans un

contexte où le gouvernement annonce des baisses budgétaires pour l'École ne peut que dégrader les conditions de travail des personnels, déjà fortement mises à mal par les politiques éducatives des dernières années, comme le confirme le récent rapport Talis. Cela dégraderait également les conditions d'apprentissage des élèves. Par ailleurs, toute réflexion sur les temps scolaires doit impérativement s'inscrire dans un cadre national clair et ne saurait, en aucun cas, ouvrir la voie à de nouveaux dispositifs dérogatoires pour l'enseignement privé. Toute instrumentalisation des conclusions par le gouvernement et E. Macron contre les personnels et l'École publique sera à dénoncer et à combattre.

Le CSA Bilan est l'occasion de faire le point sur la situation de l'école dans notre département. Malheureusement, année après année, ce bilan est toujours plus sombre au point que le principe même de l'école semble peu à peu disparaître : l'éducation pour toutes et tous. Les premiers mots du code de l'éducation résument précisément cette ambition, dans sa simplicité autant que dans sa fermeté : "le service public d'éducation reconnaît que tous les enfants partagent la capacité d'apprendre et de progresser. Il veille à la scolarisation inclusive de tous les enfants, sans aucune distinction. Il veille également à la mixité sociale des publics scolarisés au sein des établissements d'enseignement."

Pourtant, peut-on parler d'une éducation pour toutes et tous quand chaque année beaucoup d'élèves se retrouvent sans affectation ? Nous pensons bien évidemment aux sortants.es de 3ème qui ne trouvent pas de place en CAP et lycées Pro. En septembre, ils et elles étaient 400. Nous pensons également à certaines filières technologiques comme la STMG. Nous voudrions insister surtout sur l'aspect systémique de ce problème. En Terminale par exemple, les élèves redoublant.es ne sont jamais intégré.es à la préparation de rentrée. Nous prévenons pourtant chaque année notre institution : malgré la grande confiance qu'elle place en nous et qui nous touche et malgré tous nos efforts, aussi incroyable que cela puisse paraître, l'intégralité de nos élèves n'auront pas le bac. On ne peut que se désoler de cette situation qui laisse 500 redoublantes et redoublants déscolarisé.es en septembre.

Peut-on parler d'une éducation pour toutes et tous quand chaque année beaucoup de nos élèves se retrouvent sous OQTF ? En effet dans le département, plusieurs centaines de jeunes majeur.es se voient refuser leur titre de séjour à cause de l'application inique de la circulaire Retailleau par la préfecture de l'Essonne. La DSDEN ne peut pas éviter le sujet. Elle doit défendre des élèves qui sont sous sa responsabilité. La FSU en profite pour rappeler que s'il y a de bonnes et de mauvaises notes, il n'y a pas de bons et de mauvais élèves : quel que soit le dossier, chacun.e à le droit à une éducation, chacun.e a le droit d'être défendu.es, aucun.e ne devrait subir une OQTF. La Préfète de l'Essonne a pris ces décisions d'OQTF en s'appuyant sur les dossiers scolaires des jeunes et donc sur les appréciations des enseignants dans les bulletins. La FSU s'indigne de cette dérive qui fait de l'école un bras armé ou une complice de la Préfecture dans ces décisions.

Peut-on parler d'une éducation pour toutes et tous quand l'inclusion est rendue impossible ? Il n'y a qu'à compter le nombre de fiches RSST depuis le début d'année pour s'alarmer de la détresse des enseignants à bout et attaqués de toute part, et en particulier dans le premier degré. Cette situation critique est malheureusement exacerbée par une forme de banalisation de la violence subie. La hiérarchie, souvent distante ou dépassée, tend à minimiser ces incidents, quand elle ne délaisse pas purement et simplement ses personnels dans leur recherche de soutien et de reconnaissance. Ce défaut de protection et d'écoute active participe à un sentiment d'abandon qui mine durablement le moral et l'efficacité des équipes pédagogiques. Selon l'enquête Talis, la plus grande enquête internationale sur les Conditions d'exercice et perceptions du métier d'enseignant à l'école élémentaire et au collège en France, ils sont 4 % à estimer que leur métier est valorisé dans la société, c'est le taux le plus bas au niveau international.

Peut-on parler d'une éducation pour toutes et tous quand le nombre d'élèves par classe ne permet pas de travailler correctement ? Dans le premier degré, aurons-nous, à la rentrée prochaine, 21 élèves par classe comme cela a été annoncé par notre ministre ? Ou est-ce encore de la démagogie ? Dans le second degré, dix collèges ont une moyenne de plus de 29 élèves par classe en 6ème. Une trentaine de collèges sont dans cette situation pour le niveau 5ème, 20 pour les 4èmes. Pour les 3èmes, deux établissements ont des moyennes à 30. Avec les problèmes de bâti et le manque de moyens en assistance éducative, comment imaginer dispenser une éducation sereine dans de telles conditions ? Un rapport du Conseil d'analyse économique sur la taille des classes alerte sur le fait que "les collèges français comptent en moyenne 25,6 élèves par classe, contre 20,7 dans les autres pays de l'UE." En Essonne, nous sommes à 27. Et pourtant c'est un fait maintenant établi que les effectifs ont un impact direct sur les résultats.

Enfin, peut-on parler d'une éducation pour toutes et tous quand notre institution désorganise toujours un peu plus le système scolaire à coup de réformes aussi télégéniques qu'inefficaces. Ainsi, la réforme du collège a débouché sur une situation chaotique. Il était politiquement possible de l'abandonner définitivement au gré de la valse des gouvernements. Mais non. Il ne fallait pas perdre la face. Chaque établissement continue donc de fonctionner différemment. Selon les résultats d'une enquête du Snes publiée lundi 17 novembre, on distingue pas moins de 5 organisations différentes. Moins d'un collège sur 5

(19%) applique véritablement les groupes de niveaux, preuve s'il le fallait que cette réforme n'est soutenue ni par les collègues ni par les chef.fes d'établissement. Et les effets destructeurs de la réforme se poursuivent : difficulté à trouver des enseignant.es de français et de mathématiques, inclusion impossible, suppression de l'AP et de dédoublements. Nous disons stop, arrêtons l'hypocrisie, reconnaissons l'échec des groupes de niveaux et passons à autre chose.

Enfin, on ne peut pas évoquer le bilan de l'année passée sans parler du naufrage de la réforme du lycée professionnel. Une mission flash de l'Assemblée Nationale notait en juillet que "s'il est encore trop tôt pour établir un bilan de la première année du parcours en Y, des témoignages nombreux et convergents conduisent à penser qu'il s'agit d'un échec patent." La même mission parle de "chaos" et "difficultés d'organisation insolubles." Qu'ajouter à ce constat si ce n'est que nos organisations avaient prévenu... Là encore, n'attendons pas, passons à autre chose. Il est temps d'écouter et de consulter les enseignant.es pour construire avec elles et avec eux l'école. Il est temps d'investir dans des moyens pour construire une politique à la hauteur d'un réel service public d'éducation.

Nous exigeons des actes forts et concrets :

Une revalorisation salariale à la hauteur de notre mission.

Une baisse immédiate des effectifs dans les classes.

Les moyens humains et matériels indispensables pour une école inclusive et apaisée.

C'est ce que nous porterons dans la rue le 2 décembre prochain.